

Recommandations Générales

Soyez prudents : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

Météo France : Tél. : **08 99 71 02 07** ou www.meteo.fr ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. : **04 75 04 36 38**

Respectez les milieux traversés, **les propriétés privées** mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On **évite tout feu**, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

En période de chasse (de septembre à fin janvier) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la *Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche*, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence:

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112

Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve :

SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze



L'association *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze*, née en octobre 2009, a pour but de « **mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire** ».

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature.

SAINT REMEZE
Ardèche



GORGES
DE L'ARDECHE

STRATEGIE DE GESTION

annexe
NUMERIQUE



Découverte

Paysages, Patrimoine et Environnement

Mairie 07 700 Saint-Remèze

Pour adhérer, contactez nous :

www.patrimoinestremeze.org

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou
06 86 85 21 57

Courriels : michel.raimbault2@wanadoo.fr ou
gilbert.pangon@neuf.fr

Circuit 2 : Sentier du Ruisseau et des Terrasses



Découverte

BALISAGE BLANC ET
JAUNE, BLANC ET
ROUGE, BLANC ET JAUNE

8.5 km

3,30 à 4 HEURES Dénivelé : 180 m

Intérêts : Le ruisseau, les jardins, La pompette, le grand lavoir, les ruines de trois anciens moulins à eau de Saint-Remèze, le Hameau de Patroux, les anciennes Terrasses de culture des Costes. Vue panoramique sur Saint-Remèze et son terroir. Nature.

Descriptif du circuit n°2 (c 2)

De la place de la Mairie, gagner la place de l'Alambic. Le **ruisseau des Fonts** sort d'un passage voûté. Le suivre. On longe de petits jardins, puis on arrive au grand lavoir, avec en face un large escalier caladé. On poursuit sur un étroit sentier sur la rive gauche jusqu'à la station d'épuration. La longer, puis continuer par le champ planté de noyers. A 100 m, première traversée du ruisseau. Suivre la clôture électrique. Le paysage prend l'allure d'une vallée encaissée. Le lit du ruisseau est envahi par les ronces, d'où émergent de magnifiques saules pleureurs et peupliers. Le sentier s'élève de quelques mètres puis redescend. On atteint le **ravin de Bourboulet** bordé d'anciennes terrasses. Passer à gauche d'un gros mûrier. Nouvelle traversée du ruisseau. Le sentier est bien marqué. A 5 mn, 3^e traversée pour regagner la rive droite. On tombe, dissimulé par des buis, sur le canal d'aménée, puis un peu plus loin sur les ruines du premier moulin.

Moulin de Touroulet : c'est le plus ancien des 3. Il semble remonter au XVI^e. Il appartient à l'époque au Clergé, sera plus tard vendu à un privé à la Révolution. On distingue bien les meules et la chambre des eaux sous-jacente. Le chemin passe sur le mur entre le bassin-réservoir et le moulin. On poursuit par la rive droite. A 2 mn, nouvelle traversée pour repasser rive gauche. Rapidement, des buis dissimulent le canal d'aménée du 2^e moulin. On arrive en vue du seul mur pignon subsistant, soit compter environ 5 mn entre les deux moulins.

Moulin de la Blanchane : Les ruines laissent apparaître

un bâtiment rectangulaire avec meule dormante au centre. Il est encore desservi par un chemin pentu descendant du plateau qui rattrape la D 490. On suivra le ruisseau par la rive gauche et dix fois vous aurez à le traverser pour atteindre en 30 mn le troisième moulin. Le **parcours est magnifique**. On passe tantôt dans des bois de vieux buis, tantôt on croise quelques vieux mûriers. Après la 8^e traversée marquée par une importante dalle calcaire, le sentier suit une ligne électrique et passe près d'un ancien captage. A la traversée suivante, on aperçoit sur la droite les restes de l'ancienne béalière qui alimentait le réservoir du 3^e moulin. Enfin, après la dixième, on arrive sur le chemin qui remonte à droite sur Patroux. Le moulin est dissimulé dans le bois derrière l'intersection avec le ruisseau.

Moulin de Patroux : On distingue bien le bassin de réception et la chambre des meules, sur une importante chambre des eaux encore voûtée. Ce fut le dernier moulin à eau du village, à la fois pour les grains et l'huile. Éviter de trop s'approcher. Pour remonter, on suit sur 600 m le chemin pentu de Patroux. Il passe près d'un ancien lavoir et gagne un petit goudron qui dessert à l'ouest le Hameau de Patroux avec quelques vieilles maisons traditionnelles et un four à pain. Dans **Patroux**, on suit le balisage rouge et blanc qui part à gauche. Il conduit à un petit sentier ombragé qui descend à travers buis et chênes verts. Au bout de 400 m, carrefour, on tombe sur l'ancien chemin de Saint-Remèze à Vallon-Pont-d'Arc. Prendre le chemin à droite marqué d'une croix de Saint-André Blanc et Rouge, pour suivre un balisage Blanc et Jaune qui remonte vers la D 4 en 500 m. Passer à gauche du parapet qui souligne un grand virage. Traverser le goudron (attention !) pour gagner l'espace de l'ancien virage en face. Prendre le sentier qui part derrière le poteau téléphonique en bois. Il monte le coteau en pente assez raide. Il est relativement caillouteux. Vue sur la combe Laval sur votre gauche. Bientôt, on arrive à l'**ancien château d'eau**. Poursuivre par la gauche. **Belle vue sur le village, son plateau, et au fond le Mont Ventoux (1912 m) et les Baronnies**. On passe à droite d'une crête rocheuse. Sur le versant, s'échelonnent d'anciennes terrasses de culture avec leurs murets en pierre sèche pour retenir les terres. Un merveilleux exemple de paysage rural sous les yeux. Bien veiller à ne pas monter au

sommet, on doit rester à flanc de coteau. On **recoupe le sentier des Costes N° 3** avec son balisage blanc et jaune. Le suivre vers le bas pour amorcer la descente. Le sentier devient très dégradé avec le passage des motos. On longe plus bas un mur en pierre sèche, puis on arrive à un élevage de lamas (Ardèche Lamas) sur la droite. Suit un petit goudron qui en 400 m vous conduira tout droit à la D 4. Au carrefour, tourner à gauche pour gagner le village.

Le saviez-vous ?

Patroux : Hameau de la commune de Saint-Remèze. Le toponyme fait référence aux pâtis, les landes où l'on faisait paître les bêtes, ou mieux aux pastres, les bergers en occitan. Il rappelle l'importance de l'élevage sur le plateau. Un autre hameau porte un nom semblable à l'est de Saint-Remèze : Pastroux. On comptait jusqu'à 10 000 ovins sur l'ensemble du plateau au milieu du 19^e siècle.

Terrasses de culture : Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage de Saint-Remèze, Elles traduisent le labeur et le courage des paysans pour transformer les pentes calcaires bien exposées en parcelles cultivables allongées, presque planes, soutenues et encloses par des murettes en pierre sèche. Elles remontent pour la plupart au début du XIX^e s., soit la période où la population croît sensiblement. Il faut mettre en cultures un maximum de terres pour faire face aux besoins alimentaires. Nos paysans y font aussi de la vigne, de nombreux arbres comme l'amandier, le mûrier l'olivier, un peu de pommes de terre, des légumineuses ou encore des céréales.

Profil du circuit

